

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE GROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAD, Éditeur-Propriétaire.

VARIETES

Louis Veillot romancier

Un jeune avocat belge, M. Louis Libbrecht, a dernièrement fait avec grand succès à la Société d'art et d'histoire de Liège une conférence sur Louis Veillot, dont la *Gazette de Liège* et d'autres journaux belges ont donné les extraits que l'on va lire. Nous n'avons pas à louer cette chère étude autrement qu'en la reproduisant :

Lacauserie que j'ai l'honneur de faire, ce soir, devant vous, a principalement pour sujet : Louis Veillot romancier. C'est l'écrivain qui excelle dans toutes les délicatesses du cœur et de l'esprit, c'est l'homme doux, aimable, aux sentiments exquis, que je compte surtout rappeler à vos souvenirs.

Qu'il me soit permis toutefois de rendre hommage en passant au grand Veillot du journal *l'Univers*, au polémiste le plus éloquent du siècle, au valeureux défenseur de Jésus-Christ et de son Eglise. Constamment sur la brèche, taillé pour la lutte, il a montré d'une manière victorieuse que les fils des croisés ne doivent point trembler devant les successeurs de Voltaire.

Si l'on peut ne pas louer absolument, en toutes ses polémiques, le vaillant journaliste, il faudrait pour le blâmer un courage que je suis heureux d'avoir point. Veillot possédait un titre à notre reconnaissance comme à notre admiration, titre contre lequel rien ne prévaudrait : il a flagellé impitoyablement les ennemis de Dieu, il a converti de ridicule ceux qui s'efforçaient, par le sarcasme, de bafouer l'Eglise ; il a défendu l'âme du peuple contre l'impunité contemporaine. S'il a tapé fort, il a bien tapé !

Tous les romans de Louis Veillot sont pleins d'enseignements, sans ombre de pédantisme.

Rien de plus simple qu'un de ses romans : point d'accumulation d'incidents ni d'intrigues, point d'embrouillement de personnages, mais quelques faits, quelques caractères soutenus, un cœur fouillé dans tous ses coins et recoins.

Il a un talent supérieur d'observation et d'analyse.

Et puis, que d'esprit ! Un esprit vrai, sincère, un esprit dans les choses et non pas seulement dans le cliquet des mots, et une verve de franc-jet qui déborde dans des pages ravissantes comme un ruisseau qui court à travers une prairie en fleurs.

Quoi de plus vivant que son style ! C'est la vie intense dans la variété perpétuelle ; c'est la vie lâchée en pleine liberté, affranchie de ce quelque chose de morne et de guindé du dix-septième siècle. Veillot est avant tout vivant, et il restera, il vivra, si vous le permettez, parce qu'il est essentiellement vivant.

Il connaît admirablement la langue du grand siècle, mais il a donné à cette langue un peu aristocratique la sève puissante de la démocratie chrétienne.

Veillot est toujours l'homme d'une pensée et il met au service de la pensée son immense talent. Aussi, comme il raille les romanciers à tête vide, ceux qui aspirent au triste rôle d'amuseurs de profession ! Ecoutez ce court portrait satirique :

"Ponce a trente ans, il en a quarante ; il passe sa vie à écrire. Ce n'est pas pour porter une idée, pour prouver une chose, pour instruire ou pour consoler ses semblables. Il écrit qu'Arlequin est aimé de Colombine, que Pierrot est jaloux, que Cassandre est contraire aux vœux des amants. Trouver des obstacles nouveaux élevés entre Arlequin et Colombine par Pierrot et par Cassandre, des ruses nouvelles imaginées par Arlequin et par Colombine pour se joindre en dépit de Cassandre et de Pierrot, c'est à quoi cet homme passe sa vie." (*Libres penseurs*, 46.)

Jamais Veillot n'a écrit pour écrire : tous ses livres, tous ses travaux partent d'une pensée et, sous des aspects divers, tendent au vrai, au beau, au bien.

I

En 1840, parut son premier roman : *Pierre Saintive*.

Le marquis de Saint-Yves, condamné à mort, ruiné par la Révolution, s'est exilé en Italie. Forcé de travailler pour vivre, il a, comme beaucoup de gentilshommes, changé ou plutôt défiguré son nom. Pierre Saintive, après la mort de son père, revient en France, où il recouvre une partie des biens paternels. Le Jeune Saintive n'est pas chrétien et vainement il cherche le bonheur. En proie, plus que personne, à ce que Bossuet appelle l'inevitable ennui qui fait le fond de l'âme humaine, pas un rayon d'en haut n'éclaire son intelligence, ne réchauffe son cœur tout froid de scepticisme.

Un jour, il entre dans une église, s'agenouille et dit devant Dieu les prières de son enfance. Il demande pardon pour sa vie passée, en versant des larmes amères.

Lorsqu'il se relève, il rougit de voir derrière lui deux jeunes personnes qui l'avaient rencontrées dans le monde, Thérèse Lacroix et Sylvie d'Adronne. La première regarde Saintive avec un intérêt compatissant, l'autre lui envoie un sourire moqueur.

Le regard de Thérèse, regard plus beau que ses beaux yeux, et le sourire moqueur de Sylvie, sourire aussi mauvais que l'état de son âme émotionnent vivement Saintive, qui se souvient.

Il voit fréquemment dans les réunions de monde Sylvie et Thérèse. Il est victime de coquetteries de Madeleine d'Adronne mais peu à peu il subit l'ascendant de vertus si nobles si élevées, si chrétiennes, de Mlle Thérèse Lacroix.

Dans une lettre à un ami, il décrit de la manière suivante les deux jeunes filles entre lesquelles, n'étant pas chrétien, il ne peut choisir sans faiblesse, car son âme hésite entre le doute et la vérité comme son cœur entre la coquetterie mondaine et la vertu chrétienne :

"J'aime deux femmes, écrit-il, l'une dont le cœur est sans tache, l'autre dont la réputation est sans atteinte, ce qui revient au même dans le monde où nous vivons.

"Mais là s'arrête la ressemblance, car de ces deux jeunes personnes que je t'ai déjà nommées, la première, Mlle Thérèse Lacroix, est une sainte ; la seconde, Sylvie d'Adronne, une coquette achevée.

"Thérèse est la compagnie que je demanderais à Dieu dans ce rude sentier de la vie chrétienne où je n'ose pas entrer elle se présente à moi comme l'ange de la famille toujours calme et voilé toujours doux et vigilant que rien n'écartera du devoir sous les traits duquel, triste orphelin j'aime à me représenter ma mère. Thérèse est le bonheur modeste et silencieux de la maison, la vie humblement remplie de bonnes œuvres ignorées et de grandes actions sans bruit terrestre, l'affection inépuisable et profonde, mais muette comme l'eau d'un puits caché, qui ne reflète jamais qu'une seule image et le ciel. Sylvie au contraire, brille et domine à l'autre limite de mes desirs ; elle est la reine de ces folles pensées dont je ne puis détacher ma vie et de toutes, la plus chère et la plus décevante. Cœur inconstant et naturellement perfide, âme rebelle à toute impression sérieuse, il n'y a d'invariable en elle que la mobilité ; d'indestructible que sa fragilité même ; elle n'aime rien que la foule qui l'encense, ne s'attache qu'à ce qui la fuit, et possède l'art funeste de se faire chérir de tout ce qu'elle semble mépriser.

"...Cependant telle est la puissance de ces redoutables créatures et telle est l'imbécillité de nos cœurs, qu'il nous est plus facile d'en médire que de leur échapper."

Le jour où Saintive sera chrétien, la médisance cédera à la pitié et Sylvie, la coquette achevée, s'effacera devant la chère et bonne demoiselle Thérèse.

Livré aux luttes intérieures de jour en jour plus pénibles, plus poignantes, Saintive a le bonheur de rencontrer en M. de Sourzac un ami précieux, une intelligence d'élite et une âme d'apôtre. M. de Sourzac devine promptement son jeune ami, qui malgré ses qualités naturelles, doit souffrir de ce vide immense que Dieu seul peut combler. Il ne faut à Saintive, dit-il, que de la religion pour être tout à fait grand par l'âme, et tout à fait hors ligne par l'esprit ; mais tout manque à un homme à qui il ne manque plus que cela.

M. de Sourzac donne son amitié la plus dévouée à Saintive. Il lui fait voir, par l'exemple de sa vie, par son zèle pour le bien, et aussi par les lumières de son intelligence, toutes les beautés de la religion divine. L'intérêt du livre réside en grande partie dans les entretiens si graves, si élevés, si convaincants de Sourzac et de Saintive. Aussi ce dernier peut-il dire : Quand on est catholique, on est fier de voir sa religion si vigoureusement et si spirituellement soutenue.

Cependant Saintive, en homme

raisonnable, détache son cœur de Mlle Sylvie d'Adronne, qu'il apprécie enfin selon ses mérites. Mlle Thérèse, toujours rayonnante de charmes, inspire au jeune homme des sentiments qui ont leur expression dans une demande en mariage. Mais la jeune fille livre un secret, un secret qui a écarté plusieurs prétendants, et Saintive renonce aux espérances qu'il avait formées. Hélas ! rien de commun entre ces espérances et les richesses d'un cœur qui se donne sans calculer.

Saintive a repris le nom de ses ancêtres [marquis de Saint-Yves de Pen-March], quand la tante de Thérèse vient à mourir. Tout se dévoile ! Le père de Thérèse, ancien intendant de Saint-Yves, n'avait pu, avant sa mort, restituer une fortune dont le propriétaire lui était inconnu. Thérèse invite le marquis de Saint-Yves à rentrer en possession de ses biens.

Comme vous vous y attendez probablement, Saintive, ému jusqu'au fond du cœur, offre sa main à Mlle Thérèse ; et, comme sans doute on s'y attend peu, Mlle Thérèse, dont la vocation s'est révélée, remercie et déclare qu'elle va servir Dieu dans un couvent.

Quant à Saintive, il se réconcilie avec Dieu et part pour l'Italie, où il se propose d'apprendre, dans une maison de religieux, comment la Providence veut disposer de lui.

II

Agnès de Lauvens ou Mémoires de saur Saint Louis, est un livre délicieux :

"Voici la peinture fidèle, dit Veillot et naïve d'une maison d'éducation religieuse. Une pensionnaire emploie ses loisirs à mettre par écrit le détail des choses qui lui plaisent et la touchent le plus durant la dernière année qu'elle passe au couvent : sortie de cet asile, elle se complait à rappeler le souvenir qu'elle en a gardé ; les jugements qu'elle porte sur le monde achevent le tableau de l'éducation qu'elle a reçue. C'est toute l'économie de cet ouvrage, et tout ce que l'on a eu de plaisir d'apprendre aux lecteurs intelligents !"

Tout porte Dieu dans ce charmant ouvrage, où abondent les choses candides, ravissantes de naïveté et de tendresse. Il est imprégné d'émotion douce et de piété angélique, ce bon petit livre ; souvent aussi l'esprit y coule à pleins bords, mais toujours l'esprit sans aucune préméditation. Je désire vous donner une page bien intéressante, celle où Agnès décrit dans une lettre à la révérende mère, son premier bal. On me permettra sans doute de parler de danse ici où l'on a tant dansé... le lundi. C'est d'ailleurs Agnès de Lauvens qui parlera et certes il ne s'agit pas d'un écho des fêtes qui ont eu lieu dans cette salle. Le bal d'Agnès est de l'an 40, et si l'on veut, on peut s'en moquer... Toutefois j'espère qu'Agnès se rencontre en 90 et que ses danseurs ne sont plus ceux de l'an 40. Soyons de la bonne année !

Le premier Bal

"...Un grand jeune homme vint s'incliner devant moi, et me dit très respectueusement : Mademoiselle pour la prochaine ?

"Tout ébahie, et ne comprenant pas ce qu'il voulait, je regardai ma cousine. Elle me dit tout bas de répondre : oui et je répondis : oui. Il me demandait de danser avec la prochaine contredanse. Au même instant l'orchestre joua, tout le monde se met en place, et le monsieur prenant ma main, me conduit à l'autre bout de la salle. Me voilà donc devant cent personnes, en tête-à-tête avec un homme que je n'ai jamais vu, me préparant à danser... Nous nous mîmes à danser avec un grand sérieux, car il s'agissait de pénétrer dans des mêlées fort épaisses, où je n'osais m'aventurer, et d'où je ne saurais comment me sortir. Il me fallait le courage du lion et la prudence du serpent.

"Dans les intervalles, mon danseur, qui me parut aimer à causer, m'adressa la parole, mais il n'avait pas grand esprit. Il me fit toutes sortes de questions banales : "Si le bal me semblait beau ?—Oui, monsieur. —"Si j'étais fatiguée ?—Non, monsieur. Si j'aimais la danse ?—Pas beaucoup, monsieur. —"Si je ne trouvais pas qu'il faisait bien chaud ?—Mais en effet, monsieur. La conversation languissait fort, et je m'aperçus que ce pauvre monsieur, se croyant sans doute, par politesse, obligé de me parler, se creusait la tête pour trouver une idée qui fournirait davantage aux développements. Me reprochant mon lachisme, je cherchai moi-même un mot à lui dire après quelque travail j'y parvins : je lui demandai quelle heure il était.

"Il parut enchanté de ce propos, regarda sa montre avec empressement, compara l'heure à celle de la pendule, et me dit qu'il marquait minuit, mais qu'il avançait de dix minutes. "Je ne crois pas, lui dis-je, pour relever l'intérêt, que votre montre avance.—Pardonnez-moi, mademoiselle, s'écria-t-il, je veux dire que je retarde."

"Où, je retarde sur la ville de dix minutes.—C'est donc minuit et demi," dis-je à mon tour : je sentais bien qu'il était tard. Sans y prendre garde, et m'abandonnant trop à la nature, je dis cela comme une personne qui est habituée à dormir bien avant minuit. Cette étourderie eut pour moi l'effet d'un coup de foudre. La politesse exquise ne put me dérober certaine grimace, qui me fit reconnaître entre nous plus de sympathie que je n'en avais d'abord cru voir.

"Après ce danseur j'en eus un autre, non moins amateur de conversation, mais plus habile à parler que le premier, qu'il me fit regretter.

"C'était un tout petit homme, tout pétulant, tout riant, tout rond et tout rose, qui d'une toute petite voix me faisait la mordante satire du public, se moquant de la tenue, de la parure, du caractère des gens qui dansaient devant nous. Ses caquets me parurent d'assez mauvais goût et lui-même assez mal élevé, de me prendre

pour complice de sa médisance. Je restai donc bouche close, ne répondant ni oui ni non, et pas même par un sourire, à ce qu'il s'imaginait dire de plus piquant ; mais il n'avait pas le loisir de remarquer mon silence, et continuait son train comme s'il eût récité quelque leçon. Enfin, il m'impatienta si fort, que j'avais sur les lèvres une impertinence à lui lancer, je l'avoue, lorsqu'il me reconduisit à ma place, avant que j'eusse desserré les dents : "Voilà, dis-je à ma cousine, un monsieur qui va sûrement se moquer de moi tout à l'heure.

"—N'en doutez pas, reprit-elle ; que lui avez-vous dit ?—Pas un mot, répondis-je. —Eh bien ! ma chère enfant, continua ma cousine, il dira que vous ne montrez point d'esprit absolument comme si vous aviez daigné lui parler. C'est un petit sot très présomptueux, dont le bavardage éblouit les uns et fait trembler les autres.

"On rencontre dans le monde beaucoup de ces gens-là, moitié perroquets, moitié singes. Les niais les redoutent, les coquettes les flattent pour n'être point déçirées, et les honnêtes femmes en font tout justement le cas que vous en avez fait.

"Votre répugnance à entendre médiser vous a, dans cette circonstance, inspiré la plus sage politique, et c'est un service que vous devrez plus d'une fois à la religion. Elle donne une sagesse pratique dont les plus retors habitués du monde n'ont que l'impuissante théorie. Quant aux discours de ce méchant, ne vous en inquiétez point. Une des premières choses à quoi il faut se résoudre dans la vie, c'est le jugement des imbéciles et l'innuité des pervers. Mais la perversité n'est pas moins sotte qu'habile et audacieuse, et fréquemment ce qu'elle croit dire de plus mortel n'est qu'un éloge par où elle recommande aux gens de bien ceux qu'elle veut décrier.

"Il y a un moyen sûr d'annuler les méchants, c'est une conduite qui les réduise toujours à l'invention."

"En ce moment un troisième danseur vint me prendre. Celui-là vaut la peine d'être décrit avec soin. Quoique jeune, il avait l'air le plus posé du monde ; on aurait dit une peinture, tant il était grave, net, régulier. Pas un de ses cheveux, pas un brin de barbe ne dépassaient sur son visage certaines lignes tirées au compas : il avait une cravate d'une extrême hauteur, sur laquelle sa tête pomponnée était posée comme un bouquet de marchande sur un vase de porcelaine à long cou ; son habit ne faisait pas un pli, ses gants n'offraient pas une ride, ses traits ne laissaient pas deviner un seul sentiment de peine ou de plaisir. Malgré moi, j'étais occupé de cet ensemble extraordinaire.

"Je me demandais : "Pourquoi danse-t-il ? Est-il vivant ?"

"Il commença la conversation par une phrase aussi longue que lui.

"J'ai sans doute à vous demander "pardon, mademoiselle, de vous avoir "enlevée à la conversation de votre "cousine. J'ai remarqué depuis que "vous êtes ici, l'intérêt que vous y

FEUILLETON DE COURRIER DU CANADA

12 Mai 1890—N° 2

LE

MARTYR DE L'HONNEUR

(SUITE)

—Dans l'inaction ? sans bouillir ? Autant voudrait me dire de renfermer la grande brise prisonnière. Qui sait si tu ne trouveras pas le marin triste parfois en regardant la mer... ou bien si tu ne trembleras pas à sa voix rude ?... Tu te demanderas ce qu'il y a... Tu chercheras, pauvre Madeleine, si tu lui as causé un chagrin... tu t'inquiéteras de ce qui lui manque... Il lui manquera la vague, le vent, l'horizon sans limites, l'immensité bleue de la Méditerranée.

—Non ! non ! tu ne regretteras rien ! dit la jeune femme ; et se levant vivement, elle prit la main de son mari et l'entraîna vers l'une des entrées du cabinet.

Des portières couvraient les baies des portes, enlevées pour faciliter la surveillance.

Madeline écarta la tapisserie, et murmura à l'oreille de son mari : —Regarde !

Trois enfants se trouvaient réunis dans une salle immense. L'aîné, Victor, penché sur un gros livre, gardait l'un des doigts de sa main droite posé sur une sphère céleste. Il cherchait à la fois l'explication et la démonstration ; à la théorie il joignait la pratique. Il avait dix-huit ans environ.

Sa sœur Marthe travaillait au tambour.

Elle était blonde, mignonne et frêle.

Dans son déshabillé de soie bleue à mille raies blanches, les cheveux retenus par un ruban, et un simple linon plissé formant les engageantes de ses manches, elle ressemblait aux plus jolies créations de Watteau, à ces types de jeune filles qu'il aime à peindre dans un grand parc plein de soleil, un livre à la main ou assises près d'un buisson de roses sur les marches d'un grand escalier de marbre.

A tes pieds, et fort peu soucieux de sa toilette, Lazare continuait, avec cette patience grave qui est le propre des enfants, à chercher le moyen d'ouvrir la tête d'un magnifique roi Maure, présent de la dernière fête de Noël.

A voir cette jeunesse, cette adolescence, cette enfance en fleur ; à regarder ces fronts purs, ces bouches vermeilles, prêtes au sourire et au baiser, on se sentait subitement attendri. Ces trois êtres étaient si

beaux, des âmes si pures rayonnaient en eux, que l'on comprenait bien la force de Madeleine, qui, sans chercher de raisonnement, et ne trouvant nulle parole à opposer à ce que venait de lui dire Nicolas à propos de son amour pour la mer, les dangers et les matelots compagnons de ses périls, lui opposait par un geste et un silence victorieux ces trois enfants, son seul amour à elle.

Le père de famille ne répondit rien ; mais quand ses yeux se furent rassasiés de ce tableau intérieur, il prit celle des mains de Madeleine qui retenait la tapisserie, la fit retomber, et ramena sa femme auprès de la table, à la place qu'elle occupait auparavant.

—Décide, dit-il.

La jeune femme leva sur son mari un regard brillant d'espérance.

—Ainsi ? dit-elle haletant de joie.

—Je ne partirai plus.

—Et ce "Centaure", ce terrible "Centaure" ?

—Je l'abandonne à Ollioules.

—Et la mer ?

—Nous la verrons ensemble du haut des collines.

—Et Goeland, Fen Saint-Elme, Marsupiau ?

—Je les prierai de rester avec moi.

—S'ils refusent ?

—Alors Ollioules les prendra à son bord.

—Et jamais, jamais tu ne songeras à naviguer encore ?

—Ne m'as-tu point prouvé que nous étions assez riches ?

—Oui, mais tu semblais si sûr de regretter les émotions de la vie du marin ?

—Je n'avais point regardé assez et par tes yeux ces trois enfants... Leur jeunesse a besoin d'un guide... il faut que Victor termine ses études sous mes yeux... et puis, Marthe à grandir pendant mes voyages ; la voilà devenue une jeune fille... on la demande en mariage, et tu approuves assez le projet de l'unir à Julien. Ne faut-il pas que je jouisse de ma paternité ? Je m'adresse maintenant de vifs reproches ; mais, va ! le négociant n'a tué ni le père de famille ni le mari... A cette heure, je ne te fais point un sacrifice... mon cœur est plein de joie, à la pensée de ne plus vous quitter... J'aurais pu mourir pendant mes traversées périlleuses... Je vous voulais riches, et j'oubliais que tu ne souhaitais que du bonheur.

—Prends garde ! s'écria la jeune femme ; tu me donnes trop de joie.

—Madeleine, écris, là, sur cette page blanche :

—"Nicolas Compian, cédant aux prières de sa femme bien-aimée, quitte le négociant à partir de ce jour et renonce à ses expéditions lointaines."

La jeune femme obéit et quand elle eut posé la plume, elle baisa la page du "Livre de raison" et remercia

Dieu par la plus fervente des prières mentales.

C'est que Madeleine avait pour Nicolas Compian, une de ces tendresses rares dans lesquelles s'unissent tous les nobles et grands sentiments, elle l'aimait, elle l'estimait plus encore. Soumise devant une volonté ferme étayée par des idées de justice, elle n'avait jamais songé à contrôler un seul des actes de son mari. Nicolas éprouvait pour elle une affection puissante, mais concentrée. Le rude marin se montrait peu démonstratif, mais son cœur renfermait d'inappréciables trésors. Elle le savait, le devinait, l'en remerciait. Entre eux, beaucoup des entretiens les plus graves de leur âme s'élevaient en silence. Ces cœurs d'élites s'entendaient.

Mais ce soir-là, Madeleine venait de comprendre que l'heure était venue de conquérir d'une façon absolue pour la famille celui qui, pendant onze mois de l'année, naviguait sur le vieux "Centaure."

Elle avait attendu l'heure propice, saisi le moment où le cœur de Compian battait sous l'impression d'une émotion vive et elle venait de vaincre cette terrible et meurtrière rivalité que l'on appelle la mer. La vie de Madeleine se résumait en deux mots : son mari et ses enfants.

Marié fort jeune à Nicolas Compian, elle se voua à la félicité d'un

homme dont l'unique pensée était de la voir heureuse et riche.

Possédé par la passion du commerce, élevé dans ce port de Marseille dont les marins jouissaient d'une sorte d'omnipotence, Nicolas Compian s'était adonné avec une habileté extrême au négoce comme à la banque. L'honorabilité de son caractère doublait son influence. Devant tout à son savoir et à son audace, jamais il ne pactisa avec la probité. Un mot de Compian valait une signature. Ses amis restaient presque tous ses obligés.

Il oubliait le service rendu et n'en attendait aucune reconnaissance ; mais il gardait au fond de son âme le souvenir de tous ceux qui lui avaient été utiles pendant sa jeunesse ; et quoiqu'on l'ait appuyé, protégé jadis, pouvait disposer de son temps et de sa bourse.

Nicolas était un homme antique, coulé dans le bronze des hautes et fières natures, que les événements les plus contraires ne parvenaient à abattre, et qui grandissait dans l'exécration même des misères et des souffrances.

Après avoir pris la résolution importante de renoncer aux affaires et de ne plus quitter Marseille, il lui sembla qu'il devenait un autre homme.

(A suivre)

"prenez (mais, pensai-je ce monsieur m'a regardé beaucoup), et je n'aurais pas voulu le premier vous en distraire : cependant, quand j'ai vu que vous aviez deux fois de suite consenti à danser, j'ai espéré que je ne serais pas trop indiscret en sollicitant de vous la faveur que j'ai obtenue."

(A suivre)

ANNONCES NOUVELLES

La Société de Construction Permanente de Québec.
—L. C. Marcoux.
Cour Supérieure—Pelletier & Chouinard
La Compagnie du Haras National—Ls. Beaubien
Nouveaux Tapis—Behan Bros
Nouveau magasin.—Zotique Garneau.
Avis.—J. I. Lavery.
Déménagement—Madame Vallée.
Crédit paroissial.—C. B. Lanctot.

CANADA

QUEBEC, 12 MAI 1890

L'ELECTEUR ENTHOUSIASME

L'Electeur a publié un article enthousiaste sur les trois dernières nominations du gouvernement Mercier :

Le gouvernement, dit-il, a fait vendredi, trois nominations importantes. L'honorable M. Gagnon a été nommé sénateur à Québec. L'honorable Rosaire Thibault, sénateur, sénateur, sénateur, et l'honorable M. Piquet, officier spécial dans le département de l'honorable M. Mercier.

Puis l'organe procède à donner son appréciation sur chaque nomination. Il commence par celle de M. Gagnon : L'Electeur a déjà publié un article au sujet de la nomination de M. Gagnon. Nous saisissons cependant l'occasion de renouveler l'expression de regret que les nationaux éprouvent en voyant disparaître de la scène politique ce lutteur énergique.

Comprenant que le district de Montréal n'avait pas sa part de représentation dans le cabinet, M. Gagnon a généreusement mis son portefeuille à la disposition de M. Mercier. C'est encore un acte de dévouement à ajouter à de brillants états de service.

Quand on connaît comment les choses se sont passées, ce paragraphe est du plus haut comique.

M. Gagnon n'a pas généreusement mis son portefeuille à la disposition de M. Mercier. Il a été évincé du cabinet par son chef.

M. Mercier l'a forcé à se retirer, et ce n'est qu'après trois jours de rage et de menaces que Monsieur Gagnon a cédé et s'est résigné à accepter la plantureuse position de sénateur de Québec.

Maintenant M. Gagnon commence à se réconcilier avec le sort qu'on lui a fait. Il se dit qu'après tout la position de sénateur avec \$3,000 de salaire n'est pas à dédaigner, et qu'on y peut couler des jours fort confortables loin des électeurs mécontents de Kamouraska, de ce comté que M. Gagnon avait juré de couvrir de monuments, et où il ne laisse que la discorde, le désarroi, et des ponts en fer qui vont coûter peut-être \$8,000 à des municipalités comme la rivière Ouelle par exemple.

Nous ne croyons pas que les électeurs de Kamouraska soient aussi satisfaits que l'Electeur de Québec.

L'organe poursuit :

La nomination de M. Thibault de vra réjouir profondément tous les vieux et fidèles amis de la cause libérale. Depuis un quart de siècle, en effet, M. Thibault a été l'âme dirigeante, l'organisateur infatigable du parti libéral dans le district de Montréal.

Il n'est peut-être pas un seul homme dans nos rangs qui ait fait autant de sacrifices pour le triomphe de ses opinions, si l'on en excepte feu l'honorable juge Laframboise.

La nomination de M. Thibault peut réjouir les vieux amis de la cause libérale, mais elle ne réjouit pas les amis de M. David, M. Mercier a voulu amadouer le parti rouge par la nomination de M. Thibault. C'est une manœuvre plus ou moins habile qu'il a faite là.

Mais en même temps il a sacrifié M. L. O. David qui s'était jeté à corps perdu dans le mouvement national et avaient contribué puissamment à le faire triompher. C'est M. David qui avait battu M. Taillon à Montréal-Est. Aujourd'hui, après avoir fait miroiter à ses yeux cette position de sénateur, on l'impose à M. Thibault, et il sort de la politique dégoûté, attristé, et complètement désillusionné sur la valeur du grand parti national qui a porté M. Mercier sur le pavois.

Nous ne croyons pas que tout le

monde soit aussi enthousiaste que l'Electeur dans le parti ministériel.

FINANCES DU PAYS

Les finances du Canada continuent à être dans les meilleures conditions possibles, et le surplus va en augmentant. Voici l'état de la recette et de la dépense, jusqu'au 30 avril :

Douanes.....	\$ 1,997,070
Accise.....	643,935
Bureaux de Poste.....	210,000
Travaux Publics.....	371,784
Divers.....	92,430
Total.....	\$ 3,315,240

Peuven au 30 mars.....\$29,117,938
Total.....32,433,238

Dépense.....\$ 2,305,620
Dépense au 31 mars.....22,764,211

Total.....\$25,159,832

Cela fait voir une augmentation dans le revenu du mois, de \$398,420 et pour les 10 mois de \$1,575,801 comparé à l'an dernier, et un surplus de \$7,273,406 pour dix mois de l'année fiscale 1890-91.

La dépense pendant le mois d'avril, cette année, a été de \$225,085 plus élevée que pendant le mois correspondant de l'an dernier, mais pour les dix mois elle a diminué de \$739,044.

An 30 avril, la dette nette du Canada était de \$238,924,415.

NOTES ELECTORALES

Les cartes sont joliment mêlées dans les comtés du Saguenay. Celui de Chicoutimi a déjà quatre candidats, et est menacé d'un cinquième. Ce sont MM. H. Petit, conservateur indépendant, P. V. Savard, incoloré, J. O. Tremblay, conservateur indépendant, M. Côté, le plus conservateur des quatre, mais ministériel. Le cinquième est le notoire M. Couture, député fédéral. Au dire d'un correspondant du Progrès, le plus acceptable de tous, est M. Honoré Petit, maire de Sainte-Anne et préfet du comté, car il est le seul qui ait le courage de ses opinions. Les électeurs du Saguenay ne comprendront-ils pas, une bonne fois, qu'ils devraient en finir avec ces candidatures bâtarde.

Toute une pléiade de candidats s'offre pour la ville de Montréal. Il y en a quatre sur les rangs dans le quartier St-Laurent, les échevins Cunningham, Stephens, Clendinning et M. Walter Paul.

L'échevin Cunningham est le candidat du gouvernement. M. Clendinning celui de l'opposition. M. Paul le candidat des equalrightists, M. Stephens, indépendant.

Dans le quartier St-Antoine, M. Dougall, du Witness, doit poser sa candidature comme equalrightiste.

M. Bisson, l'ancien député, se présente de nouveau à Beauharnois.

Des démarches sont actuellement faites pour engager M. Whyte, ancien député de Mégantic, ou M. Watts, ancien député d'Arthabaska, à entrer dans le cabinet en remplacement de l'hon. M. Rhodes qui désire abandonner la politique.

Une dépêche de Roberval annonce que M. L. E. Otis, marchand, a entrepris de faire la lutte contre M. Dumais dans le comté du lac Saint-Jean.

La Gazette de Berthier dit que M. B. E. Pelland aurait envoyé sa résignation comme registraire du comté de Berthier.

On parle de M. A. Demers, avocat, comme son remplaçant.

On a commencé hier la discussion dans plusieurs comtés de ce district.

Les libéraux du comté de Richmond, réunis en convention samedi matin ont choisi l'honorable M. Aylmer comme leur candidat.

La Gazette Officielle de samedi annonce la dissolution de la législature édue le 14 octobre 1886. La date des élections est fixée au 10 juin pour la nomination des candidats, au 17 pour le scrutin.

La grève des tailleurs de pierre et des briqueleurs de Toronto dure encore.

On recueille des souscriptions parmi les autres organisations ouvrières pour venir au secours des grévistes.

PETITE GAZETTE

Sarah Bernhard va encore quitter Paris, au grand déplaisir des parisiens. Cette fois son absence sera de longue durée : vingt-deux mois !

L'illustre artiste, dont le nom est connu dans le monde entier, vient de signer avec l'impressario Grau, un magnifique traité.

M. Grau emmène son étoile, à partir du mois de septembre prochain, dans l'Amérique du Sud ; de là en Australie, puis en Asie, dans l'Inde et la Perse.

C'est un véritable tour du monde.

Le gouvernement a introduit la loi annoncée au sujet des statistiques sur le travail. Le ministre de l'agriculture sera aussi Commissaire du travail, avec un assistant dont le salaire sera fixé par l'exécutif. Leur devoir sera de se procurer des autorités fédérales et locales, bureaux de commerce, commissaires de hautes, unions de commerce, associations diverses, tous les renseignements utiles sur l'agriculture, les mines, le transport des effets, les industries, le nombre d'employés, leur âge, habileté et la somme engagée dans les industries, le nombre des ouvriers sans ouvrage, la condition sanitaire, tous renseignements sur Chinois, etc. Cette loi pourra produire de bons résultats.

COMTE DE MATANE

M. le rédacteur,

L'Electeur du 8 courant contient un compte rendu d'une assemblée tenue à Matane, lundi le 5 de ce mois. Il est vraiment regrettable que ces messieurs de l'Electeur soient aussi mal informés. Cependant il n'y a rien de bien surprenant à les voir publier mensonges après mensonges, et entasser calomnie sur calomnie, c'est dans leur ligne, et l'individu sans vergogne qui leur donne des nouvelles de Matane a pourtant assez à faire chez lui, pauvre hère, sans essayer de se mêler de politique.

Voici comment les choses se sont passées à cette assemblée. Le comté conservateur de Matane avait invité tous les principaux électeurs des différentes paroisses du comté à se réunir au Palais de Justice, lundi, le 5 mai 1890, à 1 h. p.m., pour procéder aux choix d'un candidat pour les prochaines élections. Malgré le mauvais temps, toutes les paroisses étaient bien représentées. Toutes s'étaient fait un devoir d'envoyer des représentants influents à cette assemblée.

M. J. E. Généreux fut unanimement élu Président et expliqua en quelques mots le but de l'assemblée. Le Dr Pelletier de Matane prit ensuite la parole et posa sa candidature. Il se présente comme conservateur indépendant. C'est une candidature avortée morte avant d'être murie. Le Dr Pelletier, dit qu'il est l'homme de l'homme de l'avenir ; que sans lui, sans ses idées de fusion avec les nationaux. Jamais le comté ne prospéra. Il est peut-être bien l'homme de l'avenir ce bon Docteur, mais tant s'en faut qu'il soit l'homme du jour. Conservateurs et libéraux lui refusent également leur appui et vont pourquoi il essaie de se former un nouveau parti. A cette assemblée de conservateurs il n'a été encouragé que par M. Russell. Ce M. qui est ici gérant d'une manufacture de bois à fûseaux où il emploie une vingtaine d'hommes, avait pour l'occasion donné congé à ses employés au nombre desquels se trouvent deux ou trois électeurs. C'était une "claque" organisée en faveur du Dr Pelletier. Ces gens devaient applaudir, crier et "hurler" même au besoin. C'étaient leurs instructions, mais ils ont eu le bon esprit d'être sages.

Le résultat de l'assemblée a été des plus satisfaisants pour les conservateurs. Ils ont choisi leur candidat et M. J. E. Généreux, marchand de bois, est celui sur le choix du comté est dévolu. Malheureusement il n'a pas voulu de suite accepter. Il a demandé quelques jours de réflexion pour voir si ses affaires personnelles lui permettraient de donner assez de temps aux intérêts du comté. Cependant le comté souhaite et espère qu'il acceptera la candidature.

Il n'est encore de candidat national sur les rangs. Nous entendons bien prononcer tout bas le nom de M. Pineau, avocat de Québec, mais il n'est pas sérieux celui-là.

UN ELECTEUR.

Decès de M. W. Lord

Halifax, 11.—L'hon. M. W. Lord, politicien bien connu de l'île du Prince-Edouard, est décédé il fut l'un des pères du gouvernement responsable dans l'île et membre de la législature pendant un quart de siècle et jage de paix pendant 60 ans. Il était âgé de 93 ans.

LES ANARCHISTES

Au Dahomey

La grève

L'asile incendie

Le gouvernement français et les anarchistes

Londres, 10.—Une dépêche adressée de Vienne au Standard dit que le gouvernement français a fait sonder plusieurs gouvernements au sujet d'une action commune à prendre vis-à-vis les anarchistes, mais il préférerait que l'Autriche prit l'initiative du mouvement.

Le Portugal et l'Angleterre

Londres, 10.—Dans la Chambre des députés, hier, le ministre des Colonies a dit que des négociations étaient en cours avec l'Angleterre au sujet de l'occupation de Chirromo par les troupes portugaises. Il a ajouté qu'on n'avait reçu aucun avis officiel du massacre de l'expédition de Valadine par les Mokololos.

Sus aux Juifs

Berlin, 10.—Hier, à la diète prussienne, le comte Pfla proposé que le gouvernement prenne des mesures pour conjurer le danger national qui découle de la présence d'un très grand nombre de jeunes gens juifs dans les établissements d'éducation supérieure. Herr Von Gossler, ministre de l'éducation, lui a répondu que cela était impossible. La proposition a été adoptée en dépit du ministre de l'éducation.

La guerre au Dahomey

Paris, 10.—La guerre au Dahomey est à peu près terminée. Le roi du Dahomey s'est déclaré prêt à échanger les prisonniers français qui sont en son pouvoir contre les prisonniers nègres qui sont au pouvoir des Français.

Plus recent

On mande de Kotonou que l'échange de prisonniers a eu lieu.

Les grèves européennes

Paris, 10.—Vingt mille grévistes de Roubaix ont repris le travail. La grève semble terminée dans cette localité.

La grève a gagné les houillères de Bassages. Dans les mines de la Grande Colombe, 5,260 ouvriers menacent de se mettre en grève.

Madrid, 10.—La grève est à peu près terminée à Barcelone et à Valence. Mais à la Corogne et à Alcoy, les ouvriers refusent obstinément de reprendre le travail.

Berlin, 10.—La grève des charpentiers et maçons continue à Hambourg ; 1,700 charpentiers ont quitté le travail. Ils sont soutenus par les ressources de leur association.

Le désastre de la Longue-Pointe

Comme nous l'avons annoncé le coroner Jones a ouvert une enquête sur la catastrophe de la Longue-Pointe.

Les jurés ont visité les ruines et examiné les restes trouvés avant-hier. Le Dr Prieur a certifié que c'étaient des ossements humains. On continuera à prendre les témoignages mardi à 3 h.

Vendredi après-midi, le vent a causé quelques dégâts dans les décombres qui se dressaient encore comme des châteaux branlants. Vers deux heures une grande cheminée commença à vaciller, puis quelques minutes après s'effondra en fracas, faisant trembler les ruines sur leurs bases et entraînant un gros mur dans sa chute. Le branle était donné et la dégringolade commença. Deux autres cheminées s'abattirent bousculant plusieurs pans de muraille.

La police avait en la précaution d'écarter toutes les personnes qui se trouvaient sur le terrain. Il ne reste maintenant debout qu'un mur dangereux. On le renversera aujourd'hui pour commencer les recherches des cadavres.

Plusieurs fous sont retrouvés chaque jour. Un fou, Frank Smith, dont la manie est de se croire sourd et muet a été ramené de l'asile des sourds-muets. Il avait été recueilli sur le chemin et conduit dans cette institution. On le reconnut facilement pour un fou, d'autant plus qu'il jouait mal son rôle de sourd-muet. On l'avait cru brûlé. Un médecin qui avait demeuré à Ste-Angèle, a été retrouvé aux Trois-Rivières. On n'a aucune nouvelle de J.-Dion, disparu mystérieusement, la semaine dernière. On vient de trouver James Carey, fou furieux, à Ormstown. Un autre, nommé Marcel, a écrit aux médecins une lettre s'excusant de s'être absenté sans permission.

Le détective Cullen dit que tous les tramps ont fui l'île de Montréal dans la crainte d'être arrêtés comme fous.

La sœur Magdeleine dit qu'il ne peut en avoir péri plus de trente. Les docteurs Bourque et Duquette fixent ce nombre à cinquante.

Le bureau de Montréal de l'Assurance Royale a été autorisé à payer la réclamation des saurs qui sera d'environ \$250,000. Ce sera le chapitre le plus élevé donné au Canada par une compagnie d'assurance.

Sa Grandeur Mgr Fabre a remercié chaleureusement l'asile protestant de l'offre faite à Sœur Thérèse de recevoir une bonne partie des fous tout en ne pouvant l'accepter.

Un petit accident est arrivé pendant que l'on transportait les folles à Montréal. L'essieu d'une voiture sur laquelle une dizaine de ces malheureuses avaient été placées se rompit. Une petite panique s'en suivit et les folles se sauvèrent dans toutes les directions malgré les efforts des gardiens qui les accompagnaient.

Fort heureusement, un charretier nommé Gauthier venait dans la même direction avec sa voiture ; on fit embarquer les pauvres folles et le voyage continua.

Il sera impossible de commencer les fouilles d'ici à quelques jours encore. Une odeur nauséabonde s'exhale des

ruines. La caisse de sûreté, contenant les documents de l'institution, est ensevelie sous les décombres, et il est impossible de donner des statistiques avant de consulter les registres.

Les médecins ont visité les lieux de refuge et l'on rapporte que la plupart des patients sont très tranquilles, quelques-uns cependant sont encore fort excités.

Echos & Nouvelles

Le patinoir

Les travaux de démolition du patinoir temporaire sont maintenant à peu près terminés.

Décédé

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. James Dinning, un des plus vieux citoyens de cette ville. Le défunt a été pendant plusieurs années conseiller de ville.

Contrat

M. Parent vient d'obtenir les contrats pour l'empiérement de la ligne des tramways de la Basse-Ville et de celui de la rue St-Jean. Il est chargé de tenir les deux voies en bon état pendant tout l'été.

Congé d'absence

Le lieutenant-gouverneur Carvell de l'île du Prince-Edouard a obtenu un congé d'absence pour cause de mauvaise santé. Il doit voyager tout l'été. Le juge-en-chef Sullivan exercera les fonctions de gouverneur en son absence.

Nouveau temple

Mgr Sweeney doit commencer sous peu la construction d'une nouvelle église catholique à St-Jean ; elle sera située au coin du chemin Rockland et de la rue Moore.

Bureau provincial de médecine

Le résultat des derniers examens pour l'admission à l'étude de médecine qui viennent d'avoir lieu à Montréal ne sera pas connu, nous dit-on, avant demain les docteurs Lemieux, A. G. Balleau et L. Larue partent ce soir par le C. P. R pour Montréal dans le but d'assister à une réunion du bureau de crémations à l'université Laval.

Les autres gouverneurs du collège des médecins pour la cité et le district de Québec partiront mardi pour assister à l'assemblée semi-annuelle qui aura lieu le lendemain.

La fête St-Jean-Baptiste

La messe de la St-Jean-Baptiste, sera chantée, cette année, dans l'église du faubourg St-Jean.

Aujourd'hui, il y aura réunion des membres du comité de régénéral, à l'Hôtel de Ville. On y discutera les détails de l'organisation de la fête. Il y sera question de l'adresse que la société présentera à Mgr Blais qui a été, durant une quinzaine d'années, le chapelain de la société.

Il est maintenant décidé qu'il n'y aura pas de concert, non plus de banquet, le 24 juin, mais il est fortement question d'organiser une excursion au lac St-Joseph, durant l'après-midi, si la société réussit à faire des arrangements satisfaisants avec la compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean.

Un cheval de prix

M. l'abbé Picotte, curé de Palmer Road, I. P. E., vient de faire l'acquisition d'un magnifique cheval de pur sang canadien. M. François Gendron, de Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q., qui a vendu ce beau cheval, est arrivé, vendredi soir à Shédiac, avec l'animal qu'il a délivré à M. Hubert Arsenault, d'Égmont Bay, qui était délégué par M. l'abbé Picotte pour en prendre charge. Le prix de l'étalon est de \$600. C'est un cheval de sept ans, qui quoique n'ayant jamais été exercé pour la course trotte un mille en moins de trois minutes.

Nouvelles des Cantons de l'Est

—M. le colonel King et son épouse sont de retour des Bermudes, où ils étaient allés passer la saison d'hiver. Ils nous sont revenus en bonne santé et enchantés de leur voyage.

Nous regrettons d'apprendre que M. J. H. Richard, avocat, est mourant, chez son père, à Wotton. Il a reçu les derniers sacrements et on s'attend à sa mort d'un moment à l'autre.

Barreau d'Arthabaska

Voici la liste des officiers de la section pour l'année 1890-1891 :

Bâtonnier : E. J. Hemming.
Syndic : Eugène Crépéau.
Trésorier : J. J. Cannon.
Secrétaire : S. H. Côté.

Membres du Conseil : Joseph Lavergne, B. Thérion, fils, et J. E. Méthot.

Nouveau club

L'honorable George Irvine a acheté samedi, pour une somme de \$5,000, la propriété de feu l'honorable M. Allyn, rue St-Louis.

On dit que M. Irvine a acheté cette propriété pour le compte d'un certain nombre de membres du Club de la Garnison qui se proposent de former un club indépendant.

La potence à Montmagny

Jusqu'à ces jours derniers, Morin le condamné à mort de Montmagny, conservait l'espoir que son défenseur réussirait à lui obtenir une commutation de peine.

Sans lui en donner la certitude, on lui a laissé voir qu'il ne fallait pas trop caresser cet espoir que l'affaire avait été soumise au gouverneur général et que rien n'avait été résolu dans le sens désiré.

Ces nouvelles ont jeté Morin dans la plus grande perplexité.

Son abattement est surtout caractéristique depuis trois à quatre jours. Il dort péniblement et est en proie à d'horribles cauchemars, qui obligent son gardien de nuit à le réveiller assez souvent pour l'empêcher de se fatiguer outre mesure.

Morin a perdu aussi complètement l'appétit.

Toute son occupation dans la prison consiste à se promener de long en large dans l'étroit couloir sur lequel donne sa cellule.

De temps à autre, il lit quelque livre de piété que lui ont envoyés des personnes charitables de la paroisse.

Tous les jours, Morin reçoit la visite du vicaire de Montmagny, M. l'abbé Talbot qui lui prodigue les consolations de la religion.

Morin a communiqué deux fois depuis que sa sentence a été rendue.

Morin a reçu la visite de sa femme, la semaine dernière.

Cette visite a duré toute une matinée. Cette entrevue a été assez froide.

Quand elle est sortie de la prison la femme de Morin ne paraissait que légèrement affectée.

Son père est venu le voir vendredi matin.

L'entrevue de la mère et du malheureux condamné à mort a été des plus pénibles.

Madame Morin a éclaté en sanglots. Quand on lui parle de son crime, Morin répond invariablement qu'il n'a eu connaissance de rien, il dit ne se souvenir que de sa première rencontre avec la victime Roy, mais non de la dernière phase, alors qu'il l'a achevé.

Son langage laisse croire qu'à ce moment-là il était sous l'empire d'une colère blanche qui l'a complètement aveuglé. Il est surveillé jour et nuit par deux gardiens qui appartiennent à la police provinciale et qui se tiennent à la porte de sa cellule.

L'exécution aura lieu vendredi matin à huit heures dans la cour de la prison. M. J. B. A. Lépinois, le député shérif de Montmagny, est venu à Québec pour faire les derniers arrangements avec le procureur-général.

Accident

Jeudi matin, Naz. Casault, cultivateur, du Château-Richer, s'occupait avec sa femme à placer un grand nombre de planches de pin au dessus du pôle de la cuisine pour les faire sécher. On disposait ces planches sur deux poutres qui étaient elles-mêmes fixées aux poutres du plancher supérieur.

Pour donner plus de chance aux planches pour sécher on mettait de petits morceaux de bois entre chacune d'elle. Trois des petits enfants étaient là qui s'amusaient à donner à leur père et à leur mère ces petits morceaux de bois dont ils avaient besoin, lorsque tout à coup le support manqua. Il y avait environ 30 planches dans la pile et on plaça la dernière lorsque tout tomba sur la tête des enfants.

Le seul enfant enseveli dans cette avalanche de bois était un petit garçon âgé de 18 mois, c'était le plus jeune enfant de M. Casault. On le retrouva mort. Le coroner fut averti de suite.

Le Dr Debois du Château Richer a établi la cause de la mort à l'enquête et le verdict "mort accidentelle" a été rendu.

Conférences agricoles

Nous lisons dans le Herald, de Frédéricton :

La secrétaire pour l'agriculture a de puis une couple d'années trouve un plan pour stimuler les populations françaises du Nouveau-Brunswick, à prendre un intérêt dans l'amélioration de la culture. Quand on commença à tenir des assemblées régulières de la ligue des fermiers quelquesuns des principaux cultivateurs acadiens ont demandé qu'une société analogue fut inaugurée dans les districts français ; mais la grande difficulté était de trouver un conférencier. Il y a un mois le gouvernement fédéral nomma M. J. C. Chapsais de St-Denis, assistant surintendant de la ferme expérimentale d'Ottawa et le secrétaire pour l'agriculture au Nouveau-Brunswick écrivit aussitôt au département à Ottawa demandant qu'on envoie M. Chapsais donner des conférences dans les districts acadiens du Nouveau-Brunswick. La suggestion fut favorablement accueillie par le ministre de l'agriculture qui le nomma professeur Saunders qui fera les arrangements nécessaires, si ses plans le permettaient. Le professeur Saunders se montra spécialement anxieux de promouvoir l'agriculture au Nouveau-Brunswick, et à écrit à M. Lugin qui pense que M. Chapsais pourra venir en cette province durant le cours de l'été.

Marché de Québec

Farine et Grains.

Farine—Sup. extra, baril, 1905	\$ 5 95	a 5 25
Extra	5 25	a 4 90
Porte pour boulanger	5 00	a 5 70
Extra du printemps	4 00	a 4 50
Superfine No 2	4 10	a 4 25
Blé	3 10	a 3 85
Farines en poches, de 100 livres	2 25	a 2 75
Patente amer, qrts	6 00	a 6 45
Blé du Manitoba	1 25	a 1 50
d'Inde jaune	1 30	a 1 35
"Blanc	1 25	a 1 30
Blé de semence d'Ottawa	1 25	a 1 10
Pois	1 00	a 1 00
Avoine	0 45	a 0 50
Orge	0 65	a 0 70

###

Onguent et Pilules d'Holloway

Ces remèdes si renommés sont confidentiellement recommandés aux mineurs, et à tous ceux qui travaillent sous terre où existe une atmosphère nuisible. Les particules tenues de charbon ou de métal qui emplissent l'air dans ces lieux tendent à boucher les poumons et les tubes bronchiques, donnant lieu à la bronchite, à l'asthme et aux palpitations du cœur. On trouve dans les remèdes d'Holloway un médicament sûr et facile; les propriétés pénétrantes de l'onguent enlèvent l'inflammation locale et les effets légèrement laxatifs des pilules donnent à l'organisme la plus grande facilité.

Avis aux mères

Le "syrup calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Aux sourds

Une personne guérie de surdité et de bruits dans la tête après 23 années, enverra une description de sa maladie GRATUITE à toute personne qui en fera l'application à Nicholson, 177 rue McDougall, New-York.

Tapissier, peintures, etc

La maison Gauthier et frère, peintres décorateurs et vitriers, No 290 rue St-Joseph, St-Roch, marche rapidement dans la voie du progrès, et nous en avons la preuve dans les grandes améliorations que cet établissement a subies depuis l'année dernière. Voyant que l'espace ne suffisait plus à leur assortiment, MM. Gauthier ont ajouté une allonge à leur magasin, qui est aujourd'hui deux fois plus vaste qu'auparavant. Aussi, il faut voir quelle quantité et quelle variété de tapisseries ils ont en mains. Cette maison vend à des prix extrêmement réduits et ne redoute nullement la concurrence, car elle importe directement des tapisseries des plus grandes manufactures des Etats-Unis et fait ses affaires au comptant, de sorte qu'elle est en état d'écouler ses marchandises à meilleur marché que partout ailleurs. C'est sans contredit le magasin le mieux assorti de tapisserie de toute la ville; il y a là des patrons dans tous les prix et pour les plus somptueuses demeures comme les plus modestes.

Cette maison possède aussi un assortiment considérable de glaces de miroir, de tapisseries de plafond, avec tous les ornements nécessaires, de peintures, d'huiles, de vernis, etc.

MM. Gauthier sont agents de la célèbre maison Mongenais, Boivin & Cie, de Montréal, pour la vente des grandes vitres (Plate Glass) et des miroirs; ils sont aussi agents pour la compagnie d'assurance de la Caisse de grandes vitres, et c'est certainement là qu'il est le plus avantageux de s'assurer, puisqu'ils sont toujours prêts à remplacer les vitres cassées immédiatement après l'accident.

Un homme de grande expérience est constamment attaché à la maison Gauthier pour la dorure mate et bruni et pour l'encadrement avec moulure dorée.

La première communion

Nous prions messieurs les curés de ne pas perdre de vue notre grande et belle variété de cachets et d'images de toutes sortes que nous avons toujours en magasin.

Les demandes par lettres se ont exécutées avec une scrupuleuse attention.

Librairie Montmorency Laval.
FRÉNEAU ET VÉROUAC,
28, rue de la Fabrique

Québec, 26 avril 1890—6m 26

Société de Construction Permanente de Québec

Le 1er et après le 1er Mai prochain la Société paiera à ses actionnaires un dividende semi annuel de trois pour cent sur le capital permanent de la société.

Le livre des transports d'actions sera fermé du 20 au 30 avril courant inclusivement.

Par ordre, G. GOURDEAU, Secrétaire.

Québec, 11 avril 1890. 1m

Province de Québec } District de Québec
COUR SUPÉRIEURE.

No 1282
ARTHUR JUCHEREAU DUCHESNAY, employé civil, Dame Louise Juchereau Duchesnay, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Oscar Prévoist, major de milice et Dame Clara Juchereau Duchesnay, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Eugène E. Taché, assistant-commissaire des Terres de la Couronne, les dits Oscar Prévoist et Eugène E. Taché, mis en cause pour assister chacun leur épouse, tous de la cité de Québec et en leur qualité de légataires universels de feu l'honorable Antoine Juchereau Duchesnay, en son vivant de Québec.

THOMAS THOMPSON, cultivateur, Mary Lawlor, veuve de feu Michael Thompson, tous deux de la paroisse de Ste-Catherine, Margaret Teaffe, veuve de feu Patrick Pearl, Margaret Pearl, fille majeure, Ellen Pearl, épouse de Michael Murphy, et le dit Michael Murphy, tant personnellement que pour assister sa dite épouse, ces quatre derniers de l'endroit appelé Stonelham, Catherine Pearl, épouse de James Flynn, tous deux de Québec, et le dit James Flynn, tant personnellement que pour assister sa dite épouse, Bridget Pearl, veuve de feu Patrick Condon et James Pearl, ces deux derniers de la cité de New-York, en l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

EST ORDONNE aux Défendeurs Bridget Pearl et James Pearl de comparaitre dans les deux mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

Bureau du Protonotaire, Québec, 5 mai 1890.

P. MALOUIN, D. P. C. S.

CASGRAIN, ANGERS & LAVERY, Procureurs des Demandeurs.

Québec, 9 mai 1890—2f 72

Dernière Edition

AU CLUB DES JEUNES CONSERVATEURS

Il y aura, ce soir, à huit heures, dans les salles du club, une réunion importante à laquelle sont invités tous les amis de la cause conservatrice.

UNE POESIE EN L'HONNEUR D'ALBANI

Durant le concert, demain soir, M. Napoléon Legendre, récitera une pièce de vers qu'il a composée en l'honneur de la grande artiste.

C'est un nouvel élément d'intérêt au programme.

NOTES ELECTORALES

M. L. P. Pelletier est allé hier adresser la parole dans le comté de Dorchester.

—L'Electeur convoque une grande assemblée du parti libéral pour jeudi après-midi au Tara Hall.

—M. Alphonse Bernier a été invité à se porter candidat à Dorchester. Une assemblée des électeurs doit avoir lieu dans quelques jours dans ce comté.

Il paraît que les fonds manquent pour l'érection d'un monument à la mémoire de Victor Hugo et que ce n'est pas avec les 110,000 fr. recueillis, qu'on pourrait élever au poète le monument désiré. Cette somme bien suffisante pour une statue, est insuffisante pour un groupe.

Un membre de la chambre des communes en Angleterre a proposé il n'y a pas longtemps, une loi qui abolissait les procès en rupture de promesse de mariage.

Les auteurs de cette mesure prétendent que ces promesses ne sont généralement que des tentatives de chantage.

Sir Leonard Tilley a transporté ses effets personnels de la résidence officielle des lieutenants-gouverneurs à sa résidence particulière, à St-Jean.

Une résidence officielle ne sera plus dorénavant fournie aux lieutenants-gouverneurs par la province du Nouveau-Brunswick et l'édifice actuel sera probablement affecté à des fins de charité. Les lieutenants-gouverneurs ne sont pas non plus tenus de résider à la capitale, à moins qu'ils y soient déjà domiciliés.

Une française du nom de Marie Huot, présidente de la ligue anti-vivisectionniste, a pris pour sujet d'une conférence: "Les animaux sont nos frères!"

Cinq cents étudiants de Paris qui assistaient à cette conférence ont salué la conférencière par des cris d'animaux, des chants, des hurlements et des sifflets.

On a même jeté à la tête de la pauvre conférencière un lapin empaillé.

Obituaire

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Charles T. Gôté, frère de M. Thomas Gôté, de l'Ecluse, auquel nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le "Blanford"

On fait actuellement des réparations à un coquet petit bateau, propriété de M. Joseph Bégin, de Lévis. C'est le Blanford qui a brisé une de ses machines, il y a quelques temps, et que l'on répare avec toute la célérité possible, pour la remorque des radeaux.

Le jour de la consécration

La messe du sacre de Mgr Blais aura lieu dimanche matin, à la Basilique. La veille, ses confrères et amis dans le sacerdoce lui présenteront l'anneau, la croix et la chaîne dont nous avons déjà parlé.

Mgr Blais administrera pour la première fois dimanche l'après-midi, à 4 heures, le sacrement de la confirmation aux enfants du faubourg Saint-Jean qui viennent de faire leur première communion.

Résidence pour les Oblats

Nous lisons dans le Progrès du Saguenay:

"M. le curé Belley, de St-Prime, est parti lundi matin pour Québec, accompagné du Révérend Père Laporte, O. M. I. Le Révérend Père Laporte s'est rendu à Roberval dans le but de faire cons-

truire sur la réserve des sauvages une résidence pour les Révérends Pères Oblats. Cette construction sera très jolie et l'intérieur, dit-on, devra être lambrissée en planches de bouleau. Ce sera un nouvel attrait pour les visiteurs toujours anxieux d'admirer la "Pointe-Bleue."

Mortalités

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Joseph Frédéric, mesureur de bois, ainsi que celle de M. J. Grondin, agent de l'assurance *Enna*. Ce dernier était le père du Dr Grondin de Charlesbourg.

Inhumations

Les inhumations dans le cimetière St-Charles, commenceront, lundi, le 12 courant, et devront être terminées, le 31 mai.

Personne ne devra se présenter pour faire inhumer un corps dans une fosse séparée ou sur un lot, sans avoir une autorisation de la cure de St-Roch.

L'Albani

La célèbre cantatrice canadienne est arrivée hier soir à Québec, et a été reçue à la gare par une foule enthousiaste. Elle fut reçue par M. le maire l'émont et l'honorable M. Langelier. Une nombreuse escorte l'a accompagnée jusqu'à l'hôtel Saint-Louis au milieu des acclamations et des vivats. Les rues étaient bondées de gens qui applaudissaient au passage de la diva.

Trouvée morte

Charles Brown, employé à la fabrique du gaz, revenant de son ouvrage samedi l'après-midi à sa résidence, rue Saint-Valier, y trouva sa femme morte dans son lit. Le nom de la défunte était Mary Hughes, et native de Ste-Catherine. Brown courut avertir la police, qui en informa le coroner. Il y a eu enquête ce matin, à la morgue.

Un souvenir

Les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, désireuses de donner à Mme Albani un gage de leur reconnaissance pour la générosité et l'empressement avec lequel elle a offert son précieux concours pour l'œuvre de l'hôpital lui ont offert un magnifique cadeau.

Ce cadeau consiste en un magnifique album, richement relié et enluminé et contenant une centaine des vues les plus pittoresques du Canada depuis Halifax jusqu'à Vancouver. Chaque photographie repose sur un bouquet de feuilles d'érable aux couleurs vives et variées, et qui sont du plus joli effet.

Sur le couvert est dessiné un monogramme des trois lettres entremêlées: E. A. G., et à l'intérieur se lit la dédicace suivante:

A MME E. ALBANIGYÉ,
SOUVENIR ET RECONNAISSANCE
L'HOPITAL NOTRE-DAME,
10 MAI 1890

Société de colonisation du comté de Bonaventure

Il vient de se fonder, à Bonaventure, une société de colonisation, dont voici les officiers pour la présente année.

Président.—Le rév. F. A. Blouin, V. F. et curé de Carleton.

Vice-président.—Le rév. J. Gagné, curé de Maria.

Secrétaire-trésorier.—Le rév. A. P. Bérubé, curé de Cascapédia.

Autres membres du bureau d'administration, MM L. P. Lebel, régisseur à New-Carlisle, Lucier, inspecteur d'écoles et maire de Maria, François Dion, maire de Caplan, et Salomon Cyr, président du Cercle agricole de Cascapédia.

DECES

Au faubourg Saint-Jean, le 11 du courant, à l'âge de 61 ans et 1 mois, M. Joseph Frederick, inspecteur de bois, époux de dame Rebecca Côté. Il laisse à tous ceux qui le connaissent, un précieux souvenir. Ils apprendront avec regret la mort de cet homme chrétien qui avait su par ses vertus comme époux et comme père se faire respecter et aimer.

Sa sépulture aura lieu mercredi, le 14 courant. Le convoi funèbre quittera sa demeure, 21, rue Jupiter, à 8 heures 30, pour l'église St-Jean-Baptiste et de la cimetière Belmont.

Parents et amis sont respectueusement invités sans autre invitation.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse infortunée, 9 enfants et 5 petits enfants.

NOUVEAUTÉS!!

M. Z. GARNEAU, a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il ouvrira son magasin de nouveautés **Samedi, le 10 Mai**. Les Acheteurs trouveront beaucoup d'avantage en venant visiter son magnifique stock de Marchandises Nouvelles.

— SPÉCIALITÉ —

Tweeds, Serges, Etoffes à Robes, Cachemire noir et couleur.

ZOTIQUE GARNEAU

4, RUE ST-JEAN, II-V.

Québec, 10 avril 9 mai 1890—15 ls. 53

La Banque Nationale

LE 10 APRÈS LE PREMIER JOUR DE MAI PROCHAIN, la Banque paiera à ses Actionnaires un Dividende de TROIS POUR CENT, sur son capital, pour les six mois se terminant le 30e jour d'Avril prochain.

Le livre de Transfert sera fermé du 16 au 30 Avril prochain, les deux jours compris.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des Actionnaires aura lieu aux bureaux de la Banque, basse-ville, JEUDI, le 22 MAI prochain, à TROIS heures, P. M.

Par ordre du Bureau, P. LAFRANCE, J. C. ISSIER.

Québec, 26 mars, 1890. mars 26, 890. 46

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison Methot fondée en 1808.

Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer

FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES

ET DES

Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

PROPRIETAIRES DES MAISONS SUIVANTES:

CLOUTERIE VENTADOUR Beauport

FABRIQUE DE MOULANGES rue de la Chapelle, St-Roch

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE

LERIE ET DE CHARRONNAGE rue des Sœurs, Basse-Ville

BUREAUX ET MAISON DE VENTE pied de la cote de la Montagne

Stock universel et complet.

Marchandises de qualité supérieure.

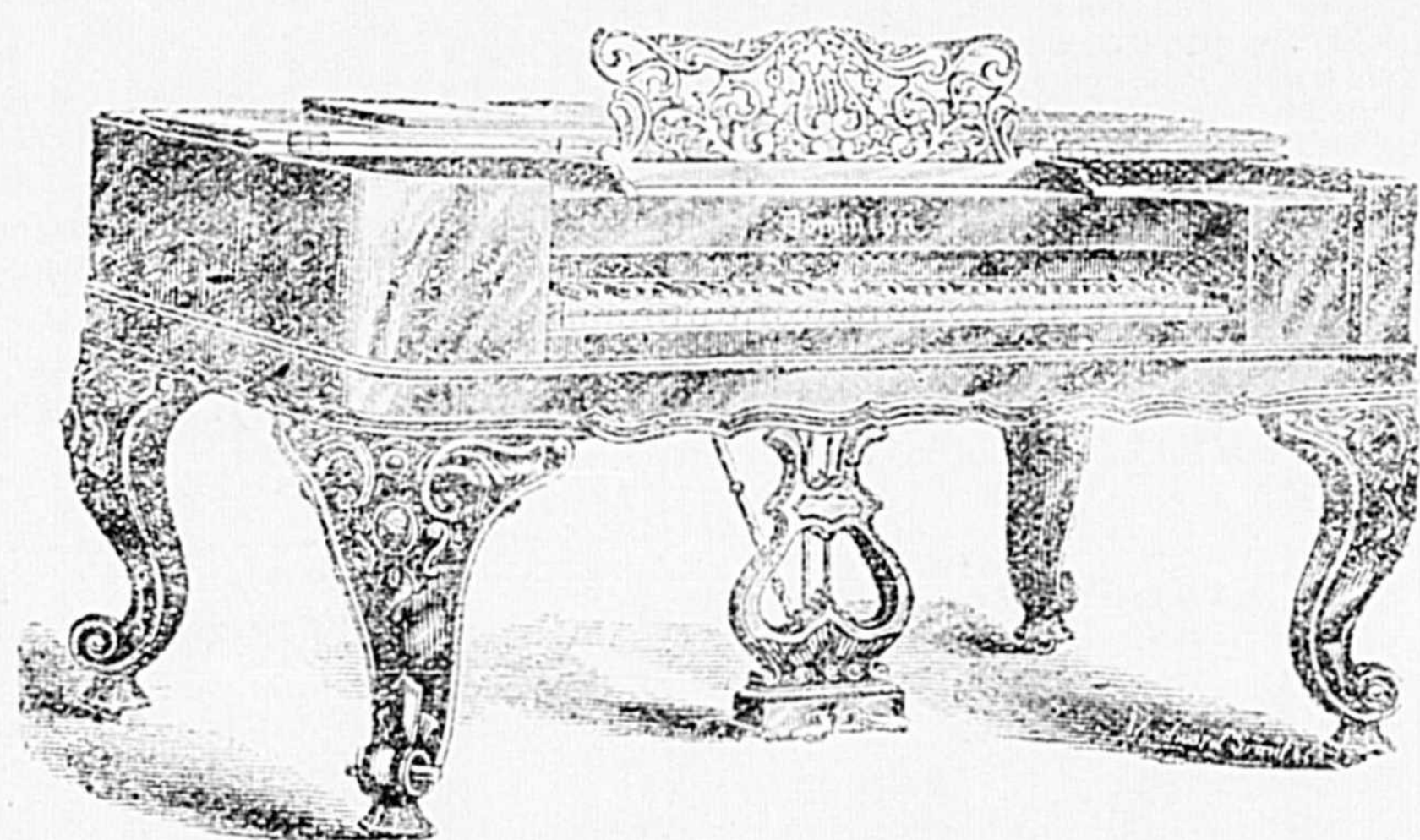
PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC

Québec, 30 avril 1889—1an. 930

Téléphone: 48.

ORGUE EOLIEN

La grande merveille musicale



Qu'est-ce qu'un Orgue Eolien ?

C'EST d'abord un ORGUE AVEC CLAVIER DE CINQ OCTAVES, COMPLET ET PARFAIT dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage d'un registre. Toute personne peut alors jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles. Mais le GRAND POINT surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT les compositions les plus difficiles des grands maîtres, observant tous les changements de temps et de nuances les plus délicates. On ne peut faire un juste idée de cette orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE,

1676, rue Notre-Dame, Montréal

SEUL IMPORTATEUR DES PIANOS

Hazelton, Fischer et Dominion,

et les Orgues Dominion.

Québec, 10—août 1899 avril 1889—1an 35p

1024

GRANDE VENTE PAR ENCAN

Etalons Percherons, Normands et Bretons.

La COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL vendra par encan le **SAMEDI 17 MAI PROCHAIN**

à une heure de l'après-midi, à ses écuries, à OUTREMONT, près Montréal

40 ETALONS NORMANDS, PERCHERONS et BRETONS

Conditions faciles de paiement.

Québec, 2 mai 1890.—Québec, 11 avril 1890—

54

FRECHON & CIE,
1645, Rue Notre-Dame
Montréal
FABRICANTS

D'ORNEMENTS D'EGLISES

ET DE

STATUES RELIGIEUSES!!!

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cristaux—Chasubleries—Soiries—Linge d'églises

Nouvelles importations de *Merinos, Say et Coton* à tablier pour communautés religieuses!!!

Soutanes faites sur mesures

...VINS DE MESSE...CIERGES ET HUILE D'OLIVE...

Une Spécialité

Québec, 11 mai 1890—1an.

78

COUR SUPERIEURE

District de Québec

MARIE AGNES GERMAIN, épouse de Jean-Baptiste Falardeau, tous deux de la Cité de Québec, la dite Marie Agnès Germain dûment autorisée à ester en jugement.

Demanderesse.

(No 1298) Le dit JEAN-BAPTISTE FALARDEAU, Défendeur.

UNE ACTION de séparation de biens a été instituée en cette cause.

Québec, 24 avril 1890.

PELLETIER & CHOUINARD, Proc. de la Dem.

Québec, 26 avril 1890—1m 63

CADRES, MIROIRS, DORURE

Le soussigné désire annoncer qu'il tient toujours le meilleur assortiment de moulures pour cadres, moulures dorées, moulures bronzées, moulures de chêne, glaces de cheminée, glaces de trumeau, glaces non encadrées, gravures de toutes sortes, chaudières en bambou et en cuivre.

Il soussigné entreprend aussi tout ouvrage en dorure, dorure de tabernacles, dorure d'églises, ouvrage garanti, or de première qualité.

Commandes sollicitées.

A. BELANGER, 177, rue St-Jean.

Québec, 1er mai 1890—15 jrs 66

LA CAISSE D'ECONOMIE

NOTRE-DAME DE QUEBEC

Et après le deux juin prochain "LA CAISSE D'ECONOMIE" paiera à son Bureau, Haute-Ville, un dividende de cinq pour cent sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain.

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de "LA CAISSE D'ECONOMIE" Haute-Ville, LUNDI, le SEIZE JUIN prochain, à sept heures et demie P. M.

Par ordre, L. C. MARCOUX, Sec. Trés.

Québec, 30 avril 1890.—6 s. 65

BEHAN BROS.

Nouveaux Tapis

Tapis de velours, Tapis tapisseries, Tapis Brussels, (avec bordures pour appareiller)

Tapis d'escaliers Brussels, Tapis d'escaliers tapisseries, Tapis carrés et foyers, Foyers en laine, etc., etc.

Les meilleurs prelarts anglais

POLES ET APPAREILS

Rouleaux pour garde-soleil, Toile pour chassiss, etc., etc.

Lits en fer et en cuivre, Berceaux et chaises pliantes, Rideaux en point, en canevass, en soie et en chenille, Tapis de table et de pianos, etc.

Behan Bros.

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUEBEC



Le SS. "MIRAMICHI"

Capt. A. Baquet

QUITTERA QUEBEC, MARDI, le 13 MAI, à 2 h. P. M., pour POINTE-LUX PERES, GASPE, MALBAIE, ou POINTE-ST-HERRE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE-AUX PERES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Excellente accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement.

Pour le fret et le passage, S'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'hôtel St-Louis

Québec, 21 avril 1890 61

CORTICINE

TAPIS POUR PLANCHER

PAR LE STEAMER SARDINIAN

Seuls agents pour le CORTICINE, un nouveau tapis bien supérieur au Linoleum et au Prêlat. Nouveaux dessins. Aussi, patrons unis avec bordure pour appareiller.

Nouveaux Rideaux.

Blancs et écrus en Dentelle.

\$1.25, \$1.75, \$2.00, \$2.50

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE (CANADIEN)

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

MEMORANDUM DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

DÉPART DE QUÉBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., à Roberval à 6.30 P. M.
3.45 P. M.—Train local tous les jours pour St-Raymond y arrivant à 6.30 P. M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part tous les jours, à 6.25 A. M., de Saint-Raymond arrivant à Québec à 9.00 A. M.
7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

1.55 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.
TRAIN DU SOIR
8.25 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Leiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 8.00
Pour Halifax et St-Jean..... 14.30
Pour la Riv. du Loup..... 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup..... 5.30
De Halifax et St-Jean..... 13.10
De la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 14.15
Ces trains circulent sur l'heure de l'Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express-quitte Lévis à 1.35 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.15 p. m. et à New-York à 11.40 a. m.
Mixte-quitte Lévis 2.00 p. m., arrive à St-François à 6.45 p. m.
Passagers: Quitte Lévis à 8.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 4.00 a. m. et à New-York à 10.00 p. m.

QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

Départ de Hédelville pour Sainte-Anne, à 7.30 A. M. et 6.30 P. M.
Quitte Sainte-Anne à 6.00 A. M., 12.00 et 4.00 P. M.
Le train du dimanche part de Hédelville à 7.45 A. M., 1.30 P. M. et 6.00 P. M.
Quitte Sainte-Anne à 6.00 A. M., 12.00 et 4 P. M.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS. INTERCOLONIAL

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
7.30 Malle pour la Rivière du Loup.	6.30 Train mixte de la Riv. du Loup.
9.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.	P. M.
P. M.	P. M.
2.00 Malle pour Halifax.	1.15 Malle de Halifax.
5.30 Accommodation pour la Rivière du Loup.	2.30 Malle de la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central

M.	A. M.
1.00 Express pour Sherbrooke	7.00 Express de nuit
1.30 Train Mixte pour St-Joseph	10.45 Train mixte de Saint-Joseph.
8.00 Express de nuit pour Sherbrooke.	3.00 Express de Sherbrooke

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
A. M.	A. M.
9.30 Train mixte pour Richmond.	6.30 Malle de l'Ouest
P. M.	P. M.
1.30 Train Eclair pour l'Ouest.	2.00 Express de l'Ouest
P. M.	P. M.
8.00 Malle pour l'Ouest.	

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1876.

W. BAKER & CO'S

Breakfast Cocoa

Est absolument pur, et c'est soluble.

Pas de Chimiques

Notre employé en sa préparation. Il est plus pur que tout autre, car il est exempt de tout mélange avec de l'huile, de l'essence, ou de tout autre corps qui ne soit pas alimentaire. C'est pourquoi il est si agréable à la santé. Il est également exempt de tout mélange avec de l'huile, de l'essence, ou de tout autre corps qui ne soit pas alimentaire. C'est pourquoi il est si agréable à la santé.

Se vend chez tous les Épiceries.

W. BAKER & CO, Dorchester, Mass.

Québec, janvier 1890—lan

Le "Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. F. Bédard, tabaciste, rue et faubourg St. Jean, Pilon, Libraire, rue Buade, Haute-Ville, Drouin et Frère, rue St-Joseph St-Roch, et à Lévis, chez M. C. A. Dams, station de P. C. R.

A vendre

AU BUREAU DU *Courrier du Canada*

UN COMPTOIR en bois mou et limité avec tiroir à l'intérieur, en très bon ordre, susceptible d'être divisé en trois parties et mesurant en tout environ 50 pieds.

On pourra le voir tous les jours à notre établissement, numéro 9, rue Buade, où l'on connaît les conditions de la vente.

LEGER BROUSSEAU.

A VENDRE

PRIX REDUITS

LIVRES D'UNE GRANDE VALEUR POUR LE CLERGE, quelques ouvrages RARES pour les collectionneurs et quelques files complètes de journaux.

1. GORRES—La mystique divine, naturelle et diabolique. 5 vol. in-octavo, reliés. 3.00
2. THOMASSIN—Discipline de l'Eglise, 7 vols in-quarto, reliés. 10.00
3. K. P. CORN. A. LAPIDE—Supplémentum in scripturam sacram, *librum* 784, in-quarto, rel. 2.50
4. ST-THS D'AQUIN—La chaîne d'or, 8 vols, reliés. 10.00
5. ————Somme contre les gentils, 3 vol. rel. 3.00
6. L'ABBE GROSSE—Cours de religion 6 vol. brochés, in-octavo, rel. 6.00
7. GURY—Causus conscientie, 2 vol. rel. 1.50
8. FRANZ, HETTINGER.—Apologie du Christianisme, 5 vol. in-quarto, rel. 5.00
9. Perpétuité de la Foi, 4 vols in-quarto. 3.00
10. C. MARTIN—Répertoire de la doctrine chrétienne, 2 vol. reliés. 3.00
11. NOEL—Explication du catéchisme de Rome, 6 vol. in-douz, reliés. 4.00
12. L'abbé A.-C. PELLETIER.—Traité de la puissance ecclésiastique, 2 vol. reliés. 2.00
13. BOUVIER.—Institutions théologiques, 6 vol. reliés. 2.50

Quelques ouvrages rares

1. Le Fantasma de 1857, Nos 1 à 29 inclusivement, complet. 5.00
2. Situation du Monde actuel, 1865, l'origine du mal. 1.00
3. Causeries agricoles, Ed. Barnard. 1.00
4. Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, par un ancien curé (l'abbé T. Maguire). 2.00
5. Maison rustique du XIXe siècle, 4 vol. reliés. 5.00

A vendre aussi:

La file complète de *L'Etendard*, 7 années. 10.00
La file complète de *La Parole*, 8 années. 16.00
La file complète de *La Justice*, 4 années. 20.00

S'adresser à M. N. LACASSE, ou au

"COURRIER DU CANADA."

Québec, 8 mars 1890—

La plus grande merveille du temps moderne.



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe, de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un pur inestimable.

L'Onguent

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d, 2s. 6d., 11s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot, et au Canada à 30 cents, 50 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. S'ils n'ont pas 533, OXFORD STREET LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY. Québec, 2 novembre 1881—lan.

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse



La leure qui suit parle d'elle-même: CHERS MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'EAU ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange tout ce qui me plaît et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'EAU ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE, Maître-maçon, 32, rue Artillerie, Québec. Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & CIE, En face du Palais Cardinal, Québec. Québec 2 juillet 1888.



LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRE-NEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLS

Canadiennes et des Etats-Unis

1889-Arrangements d'Hiver-1890

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer.

Vapeurs	Capitaines	Commandants
PARISIAN.....	5400	Capt James Wylie
SARDINIAN.....	4650	Lt Smith, R N R
POLYNESIAN.....	4100	Gapt J. Ritchie
CIRCISSIAN.....	4000	" W. Richardson
NOVA SCOTIAN.....	3300	" H R Hughes
PERUVIAN.....	3400	" H Wylie
CASPIAN.....	3200	Lt R Barrett R N
NUMIDIAN.....	4750	[en construction]
MONGOLIAN.....	4750	" "
BRAZILIAN.....	4100	" "
SARMATIAN.....	3600	" "
SIBERIAN.....	4600	Capt A Macnicol
NORWEGIAN.....	3534	" J G Stephen
HIBERNIAN.....	3440	" John Brown
AUSTRIAN.....	2700	" J. Ambury
NESTORIAN.....	2700	" W Dalziel
PRUSSIAN.....	3000	" A McDougal
SCANDINAVIAN.....	3000	" John Park
BUENOS AYREAN.....	3800	" J Scott
COREAN.....	4000	" C J Menzies
GRECIAN.....	3600	" C E LeGallats
MANITOBIAN.....	3150	" R Carruthers
CANADIAN.....	2600	" John Kerr
PHOENICIAN.....	2600	" D J McKillop
WALDESIAN.....	2800	" D J James
LUCKERNE.....	2200	" W S Main
NEWFOUNDLAND.....	1400	" "
ACADIAN.....	1350	" F. McGrath
POMERANIAN.....	4304	" W Dalziel
ASSYRIAN.....	4005	" J Bency
ROSARIAN.....	3500	" D McKillop
MONTE-VIDEAN.....	3500	" W S Main

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la Malle de Liverpool, Halifax et Portland

De Liverpool	Steamers	De Portland	De Halifax
16 jan.	POLYNESIAN.....	6 fév.	8 fév.
23 "	PERUVIAN.....	13 "	15 "
30 "	NOVASCOTIAN.....	20 "	22 "
13 fév.	CASPIAN.....	6 mars	8 mars
27 "	SARDINIAN.....	20 "	22 "
6 mars	PERUVIAN.....	27 "	29 "
13 "	POLYNESIAN.....	3 avril	5 avril
27 "	PARISIAN.....	17 "	19 "
10 avril	CIRCISSIAN.....	1 mai	3 mai

Partant de Halifax à deux hrs P. M. ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec:

Via Halifax	
Cabine.....	\$60.00 et \$70.00
Suivant les accommodements.	
Intermédiaire.....	\$31.50
Entrepont.....	\$26.50

Ligne de Glasgow

De Glasgow	Steamers	De Boston	De Philadelphie
1 fév.	NORWEGIAN.....	18 fév.	
7 "	SCANDINAVIAN.....	24 "	
13 "	MANITOWAN.....	28 fév.	
20 "	HIBERNIAN.....	2 mars	
27 "	SIBERIAN.....	9 "	
6 mars	PRUSSIAN.....	16 mars	
13 "	BUENOS AYREAN.....	23 mars	
20 "	NORWEGIAN.....	30 mars	
27 "	SCANDINAVIAN.....	6 avril	

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, PAE & CIE., Agents 782

D Québec, 19 mars 1890

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889-Arrangements d'hiver-1890

Le 1er et après LUNDI, le 11 NOVEMBRE 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit:

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 8.00
Pour Halifax et Saint-Jean..... 14.30
Pour la Rivière du Loup..... 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup	
De la Rivière du Loup.....	5.30
De Halifax et St-Jean.....	13.10
De la Rivière du Loup et Ste-Flavie.....	14.15

Le char d'ortie attaché au train Express quittant Lévis à 14.30 se rend jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique chauffée à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations sur la route, les taux du fret et les passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE, 19, rue Dalhousie, Québec.
D. FORTINGIER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 14 nov 1889.
Québec, 10 mars 90 nov 89—lan

LOUIS JOBIN

STATUAIRE.

Coin des Rues.

Clair Fontaine et Burton.

QUARTIER MONTCALEMBERT
QUÉBEC.



La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE

NE CONTENANT AUCUN Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles.

B.W. GILLET TORONTO, Ont., CHICAGO, ILLS.

FABRICANT DE LA "Celebrated Royal Yeast Cakes."

VIN DE CHAPOTEAUT

DELICIEUX. NUTRITIF. RECONSTITUANT.

Ce Vin Tonic contient la PRÉPARATION chimiquement pure de Chapoteaut obtenue par la digestion artificielle de la viande de bœuf par la pepsine.

LE VIN DE CHAPOTEAUT

nourrit les malades, les convalescents, les vieillards et toutes personnes atteintes d'Anémie, de Pénurie, de Digestions difficiles, de Douleur des Membres, d'États, de Diabète, d'Alcoolisme, d'Épilepsie, de Catarrhes, de Maladies du Foie et de l'Estomac.

Migraines—Maux de Tête

GUARANA

DE GRIMAULT & CIE.

Pharmaciens à Paris.

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée suffit pour faire disparaître les Maux de Tête, Migraines ou Névralgies les plus violentes. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les Coliques. (4)

Dans toutes les Pharmacies. Gros: Chez M. M. Lyman, Sons & Co., Montréal.



Le 1er et après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1889, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DÉPART DE QUÉBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train local pour Saint-Raymond tous les jours y arrivant à 6.30 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part de Saint-Raymond tous les jours, à 6.25 A. M., arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré pour Roberval.

Le fret expédié de Québec à Saint-Raymond et aux endroits au sud, sera enregistré jusqu'à 2.30 P. M., et aux endroits au nord de St-Raymond jusqu'à 5 P. M., à la station du Palais.

20 minutes pour prendre le lunch au Lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Billets en vente par R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs effets à demi-prix.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT

Québec, 10 février 1890.

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY